



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mai 2013

Commune de PLÉHÉDEL

Date de convocation
13/05/2013

Date d'affichage
24/05/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille treize
Le mardi vingt et un mai
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : DAVAINÉ Didier.

Secrétaire de Séance : TREUPEL Christelle.

SUBVENTIONS 2013

Le Maire présente à l'assemblée les propositions retenues par la commission des finances qui s'est réunie le lundi 13 mai 2013. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde un montant total de subventions de 20 346 €uros (voir tableau en annexe).

- Les crédits sont inscrits au Budget Primitif de 2013 à l'article 6574.

Ces subventions sont accordées à l'unanimité.

Délibération n° 2013-5-34

Objet :
Subventions 2013

Le Maire
Yvon LE PUT

Annexe
Tableau des subventions

ASSOCIATIONS	2011	2012	Subventions demandées pour 2013	Propositions Commission Finances pour 2013
Activités péricolaires				
Amicale Laïque	7040	7232	97 élèves	6305
APEL	2560	3072	42 élèves	2730
Voyages pédagogiques ou linguistiques				
St Pierre	44	88	7 élèves	154
St Jo	22	44	1 élève	22
JL Hamon	44	66	10 élèves	220
Chombart de Lauwe	88	44	1 élève	22
Collège Stella Maris St Quay Portrieux			1 élève	22
Apprentissage				
Chambre des Métiers ST BRIEUC	125	150	4 apprentis	100
AFOBAT Plérin	50	50	3 apprentis	75
MFR Plérin	25	75	3 apprentis	75
MFR Loudéac	25	25		
Associations sportives				
Goëlo Judo	75	45	5 enfants	75
Pays de Paimpol Athlétisme	45			
Skol Gouren	60	30	2 enfants	30
Paimpol Rugby	30	30	1 enfant	15
Gym scb	30	15		
Tennis Club Paimpol	90	90	4 enfants	60
Cyclisme	30	15		
Furlukin Circus	240	210	10 enfants	150
Club de natation	120	90		
Studio danse et forme			1 enfant	15
Cercle d'escrime Paimpol			1 enfant	15
Culture Loisirs Adaptés Plaintel		15		
Club d'escalade Armor-Argoat Plouisy			2 enfants	30
Association Loisirs Détente		60	3 enfants	45
Associations de Pléhédel				
Pléhédel Sport	1600	1600	x	1600
Pléhédel Animation	3300	3000	3000	3000
APEL garderie	2 764	3195	3430	3430
Amis de la Bibliothèque	200	200		
Pleh'mobyls	300	200		
Les Amis de Boisgelin	300	300	x	300
AS du Golf de Boisgelin	0	0		
Société de Chasse	150	0	x	0
Pompiers				
Amicale des Sapeurs Pompiers	1282	1282	1254	1254
Jeunes Sapeurs Pompiers	148	50	21	21
Divers				
Avel Mor	47	47	x	47
VMEH paimpol	47	47	x	47
Ass Pensionnés Marine Marchande	54	54	x	54
FNACA	106	106	x	106
CASCI	0	0	x	0
Comice Agricole	210	210	x	210
ADMR	95	0	x	95
Skol Diwan	44	22	1 élève	22
TOTAL	21 390	21 759		20 346



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mai 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
13/05/2013

Date d'affichage
24/05/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

Délibération n° 2013-5-35

Objet :
Forage stade

L'an deux mille treize
Le mardi vingt et un mai
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : DAVAINÉ Didier.

Secrétaire de Séance : TREUPEL Christelle.

FORAGE AU STADE

Le Maire informe l'Assemblée Délibérante de la proposition d'équiper le Stade d'un forage pour l'arrosage des terrains. 3 offres sont parvenues : Les entreprises Bréban Forage (10 372,91 € TTC) Le Magourou Aquafor (10 764 € TTC), et Lefeuvre-Le Caignard (8 886,28 € TTC). La commission des Finances, réunie le lundi 13 Mai 2013, a retenu la proposition la plus adaptée de l'entreprise Le Magourou / Aquafor.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

➤ Retient la proposition de L'entreprise Le Magourou / Aquafor pour le prix de 9 000 € HT (10 764 € TTC) conformément au devis du 03 Octobre 2012.

➤ Dit que les crédits concernant cette acquisition sont inscrits au budget primitif 2013 à l'article 21538 opération 10009.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mai 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
13/05/2013

Date d'affichage
24/05/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille treize
Le mardi vingt et un mai
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : DAVAINÉ Didier.

Secrétaire de Séance : TREUPEL Christelle.

PEINTURES BIBLIOTHEQUE ET SANITAIRES DE LA Garderie

Le Maire informe l'Assemblée Délibérante de la proposition de refaire les peintures de la bibliothèque et des sanitaires de la garderie. 2 offres sont parvenues : L'entreprise JOSSE (9 138,88 € TTC) et ROUAULT (6 905 € TTC). La commission des Finances, réunie le lundi 13 Mai 2013, a retenu la proposition la moins disante de l'entreprise ROUAULT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

➤ Retient la proposition de L'entreprise ROUAULT pour le prix de 5773,41 € HT (6 905 € TTC) conformément au devis du 07 Mars 2013.

➤ Dit que les crédits concernant cette acquisition sont inscrits au budget primitif 2013 à l'article 61522.

Délibération n° 2013-5-36

Objet :
**Peintures bibliothèque
et sanitaires de la garderie**

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mai 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
13/05/2013

Date d'affichage
24/05/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille treize

Le mardi vingt et un mai

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : DAVAINÉ Didier.

Secrétaire de Séance : TREUPEL Christelle.

LOGICIEL CIMETIERE

Le Maire informe l'Assemblée Délibérante de la nécessité d'acquérir un logiciel pour la gestion du cimetière communal. Deux propositions sont parvenues : Les sociétés GESCIME (2 359,11 € TTC) et JVS (2 239,39 € TTC).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

➤ Retient la proposition de la Société GESCIME pour le prix de 1 972,50 € HT (2 359,11 € TTC) conformément au devis du 11 Mars 2013.

➤ Dit que les crédits concernant cette acquisition sont inscrits au budget primitif 2013 à l'article 205 opération 14.

Délibération n° 2013-5-37

Objet :
Logiciel cimetière

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mai 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
13/05/2013

Date d'affichage
24/05/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille treize
Le mardi vingt et un mai
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : DAVAINÉ Didier.

Secrétaire de Séance : TREUPEL Christelle.

CONVENTION ATESAT 2013

Après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** la mission d'A.T.E.S.A.T. de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer des Côtes d'Armor à compter de janvier 2013.

Les caractéristiques de la mission sont définies dans le projet de convention présenté par le maire au Conseil Municipal.

- **AUTORISE** le représentant légal à signer la convention ATESAT et à prendre toute décision concernant l'exécution ou le règlement de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget.

Le conseil municipal sera informé des décisions prises.

Délibération n° 2013-5-38

Objet :
Convention ATESAT 2013

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mai 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
13/05/2013

Date d'affichage
24/05/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

Délibération n° 2013-5-39

Objet :
Personnel saisonnier
Services Techniques

L'an deux mille treize
Le mardi vingt et un mai
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : DAVAINÉ Didier.

Secrétaire de Séance : TREUPEL Christelle.

RECRUTEMENT DU PERSONNEL **SAISONNIER POUR** **LES SERVICES TECHNIQUES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à recruter un adjoint technique pour la saison estivale, en renfort, pour les services techniques pour une durée de deux mois maximum en fonction des nécessités du service.

Cette personne sera sollicitée auprès du service de remplacement du Centre de Gestion des Côtes d'Armor et devra être titulaire du permis poids lourd et EC.

Les crédits concernant ce recrutement figurent au budget primitif de l'exercice 2013 chapitre 012.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mai 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
13/05/2013

Date d'affichage
24/05/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

Délibération n° 2013-5-40

Objet :
**Déclarations d'Intention
d'Aliéner**

L'an deux mille treize
Le mardi vingt et un mai
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : DAVAINÉ Didier.

Secrétaire de Séance : TREUPEL Christelle.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Par délibération en date du 7 décembre 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la délégation du Maire pour exercer le droit de préemption.

Le maire doit rendre compte des actes qu'il a accomplis en vertu de la délégation, aux termes de l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, « à chaque réunion obligatoire du conseil municipal ».

Monsieur Le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune pour la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

- **DIA N°3 / 2013** - Kermarquer (parcelles A183-184-192)
- **DIA N°4 /2013** - Kerbiguet (Parcelle B 709)
- **DIA N°5 /2013** – 16, Rue du Dr Mahé (Parcelles A 832-1297)
- **DIA N°6 /2013** – Roudou-Hellou (Parcelles C 64-66-67-541)
- **DIA N°7 /2013** – Croas Audren (Parcelle ZH 22)

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mai 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
13/05/2013

Date d'affichage
24/05/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille treize
Le mardi vingt et un mai
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : DAVAINÉ Didier.

Secrétaire de Séance : TREUPEL Christelle.

HONORAIRES AT & OUEST

Trois cabinets d'étude ont été consultés en mai 2010 pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Rue St Fiacre : AT & OUEST, B3i et ING Concept. Le Cabinet AT & OUEST était le moins disant.

Par délibération en date du 28 mars 2011, les frais d'études et de maîtrise d'œuvre du Cabinet AT & OUEST avaient été évalués au vu de l'estimation du coût des travaux d'aménagement de la Rue St Fiacre (6,5 % du coût hors taxes des travaux). La dernière estimation connue avant le lancement de la procédure d'appel d'offres était de 124 770 € HT, soit des frais évalués à 8 110 € HT (9 699,56 € TTC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'ajustement des honoraires de maîtrise d'œuvre de l'entreprise AT & OUEST au marché pour un montant de 8 110 € HT (9 699,56 € TTC).

Le Maire
Yvon LE PUT